

Sud
INDUSTRIE 57&54 NORD



Union
syndicale
Solidaires

Flash sécurité

Faites comme je dis, ne faites pas comme je fais !! Cela pourrait être la devise de Monsieur VINGTANS qui a été contrôlé à 142 kilomètres au lieu de 90 kilomètres en venant au travail avec sa voiture de service, soit 52 km en plus = délit de grande vitesse. C'est le comble pour un président de CHSCT !!!!!

C'est lui qui nous fait régulièrement des rappels de sécurité. Exemple : Respectez les limitations de vitesse ! Respectez le code de la route, sous la pluie Il faut réduire sa vitesse !!!!!

Pour SUD : nous allons demander à la direction générale que Monsieur VINGTANS soit démis de sa fonction de président du CHSCT et qu'il soit sanctionné pour cette faute grave, en rappelant qu'il a signé la charte de conduite des véhicules de fonction. **IL N'EST PLUS CREDIBLE A CE POSTE.**

RAS-LE-BOL GENERAL !!

Jours fériés travaillés, 50 minutes en fin de poste, travail du samedi en collectif, travail du dimanche de nuit, SD décalés le samedi après-midi,... les salariés en sont fatigués et en n'ont ras-le-bol!!!

Pour SUD : il existe d'autre moyen de travailler : renforcer les équipes de nuit et en créer là où il en faut, alléger les postes en ajoutant du personnel. Il y a 5 millions de chômeurs en France et nous on bosse 46 heures par semaine (il y a un malaise !!)

VARIN FAIT A NOUVEAU PARLER DE LUI

Après avoir refusé sa retraite chapeau (21 millions d'euros) sous la pression populaire en 2014, voici qu'il réapparaît pour réclamer sa retraite. Varin va toucher 300 000€ par an de retraite pour avoir travaillé 4 années chez PSA et en laissant 5 milliards de dette lors de son départ. Heureusement qu'il n'a pas fait 40 années à la tête de l'entreprise !! On n'ose même pas imaginer ce que serait sa retraite !!!!!

Pour SUD : VARIN va toucher une retraite annuelle de 300 000€ tout en continuant à travailler, car à ce jour il est : Président du Cercle de l'Industrie - Président du groupe Areva - Administrateur du groupe EDF. Quel scandale il n'est même pas gêné. Un salarié travaillant pendant 40 ans sur une ligne de montage va partir avec 1 500€ brut par mois : quelle différence !! À quand une loi pour interdire les PDG à une rémunération maxi à 15 fois le smic en France ????

Avec SUD agir pour ne pas subir !

Trémery, le 12/05/2015

À Monsieur TAVARES Carlos
Président Directeur Général
PEUGEOT CITROËN AUTOMOBILES

Objet : demande de sanction

Monsieur,

J'attire votre attention sur le fait que Monsieur VINGTANS, Président du CHSCT à TREMERY a été contrôlé à 142 kms/h au lieu de 90 kms/h en venant au travail avec sa voiture de fonction, le 27 mars 2015.

Pour notre organisation syndicale, Monsieur VINGTANS n'est plus crédible dans cette fonction et ne peut en aucun cas donner des messages sécurité à tout le personnel sans les respecter lui-même.

Il n'a pas respecté la charte de conduite des véhicules de la société.

Nous nous tenons à votre disposition pour des informations complémentaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, nos salutations distinguées.

Pour S.U.D
PERBAL Guy